

Montréal, le 15 novembre 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

À : Tous les participants

**Objet: Demande du Transporteur de modification des tarifs et
conditions des services de transport pour l'année 2020
Dossier Régie : R-4096-2019**

Maîtres,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu la correspondance du Transporteur du 14 novembre 2019, dans le dossier mentionné en titre, requérant un délai additionnel pour le dépôt des demandes de renseignements (DDR) à la FCEI, l'AHQ-ARQ, BRTM et le RNCREQ ainsi que pour le dépôt d'une partie de ses réponses à la DDR no. 3 de la Régie.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde au Transporteur un délai supplémentaire demandé pour le dépôt de ses DDR aux intervenants et de ses réponses à la DDR de la Régie, soit jusqu'au **19 novembre 2019 à 12h**.

En conséquence, l'échéance pour le dépôt des réponses des intervenants aux DDR du Transporteur est reportée au **26 novembre 2019 à 12h**. Les réponses des intervenants aux DDR des autres participants sont toujours attendues **le 22 novembre 2019 à 12h**.

Veillez agréer, Maîtres, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
VD/nl